



République et Canton de Neuchâtel  
**COMMUNE DE LA TENE**

**CONSEIL GENERAL**

**Séance extraordinaire du jeudi 17 juin 2010 à 19 h 00**

**à l'Espace Perrier, salle "Les Bourguignonnes"**

---

**C o n v o c a t i o n**

Ordre du jour :

**Partie officielle**

Présentation du Système d'Information Géographique (SIG) par la société NEWIS

**Partie officielle**

- 1 Appel
- 2 Procès-verbal de la séance ordinaire du 29 avril 2010
- 3 Nomination d'un membre de la commission réglementaire, en remplacement de Jean-Paul Ros, démissionnaire
- 4 Rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier l'opportunité et la faisabilité du développement de la zone sportive de la commune de La Tène
- 5 Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant le règlement d'établissement et de discipline pour les écoles infantine et primaire
- 6 Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'étude de 70'000 francs en vue d'assainir le bâtiment sis Grand'Rue 4 à Wavre et y implanter une structure d'accueil de la petite enfance
- 7 Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit de 500'000 francs pour la mise en séparatif partielle du chemin du Chenevier et pour la mise en œuvre de la mesure 28 du PGEE (rue des Essertons), suite aux problèmes récurrents d'inondations dans ce secteur
- 8 Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit de 72'000 francs pour la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG)
- 9 Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le projet d'implantation d'un casino et de réaménagement de la zone de tourisme de Thielle
- 10 Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant la modification de la dénomination des salles de l'Espace Perrier
- 11 Motion de conseillers généraux PLRT, déposée par Nicolas Krügel, relative au cheminement entre les hameaux de Thielle et Wavre
- 12 Autres motions et propositions
- 13 Interpellations et questions

- 14 Lettres et pétitions
- 15 a) Communications du Conseil communal
  - b) Communications du bureau du Conseil général
- 16 Divers

La Tène, le 25 mai 2010

CONSEIL GENERAL

Annexes : documentation usuelle

Rappels :

Extrait art. 47<sup>1</sup> du Règlement général de commune : Empêchement

<sup>1</sup> Un-e membre du Conseil général empêché-e d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès du ou de la président-e.

Afin de réduire le temps employé à la rédaction du procès-verbal de la séance, les intervenants sont aimablement priés de remettre leurs notes à la rédactrice de ce dernier (Josiane.Nussbaum@ne.ch).